



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Comptoir des entrepreneurs

Question écrite n° 4977

### Texte de la question

M. Jacques Guyard attire l'attention de M. le ministre de l'économie sur les difficultés que traverse actuellement le comptoir des entrepreneurs (CDE), établissement financier spécialisé dans le logement social. Sa recapitalisation à hauteur de 1 milliard de francs avec les deux actionnaires que sont les Assurances générales de France et le Crédit foncier semble insuffisante. Il risque de ne pas avoir toute l'efficacité nécessaire pour rester un élément indispensable de l'État pour la maîtrise du rythme de la construction. Devant cette situation, il lui demande quelles mesures il compte prendre pour que le CDE puisse rester un établissement financièrement indispensable à la construction réservée aux personnes aux revenus modestes.

### Texte de la réponse

Le Comptoir des entrepreneurs est une importante institution financière spécialisée employant plus de 1 500 personnes, en partie chargée de la gestion de procédures publiques de prêts au logement. De ce fait, l'État ne s'est pas désintéressé de la situation de cet établissement. C'est sous son égide que s'est mise en place une recapitalisation du comptoir des entrepreneurs au titre de 1992. Par ailleurs, l'État, qui a récemment approuvé la nomination d'un nouveau dirigeant, propose par les principaux actionnaires présents au conseil d'administration du Comptoir, vient de donner sa garantie à une émission obligataire de l'établissement pour 2 MF.

### Données clés

**Auteur :** [M. Guyard Jacques](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 4977

**Rubrique :** Banques et établissements financiers

**Ministère interrogé :** économie

**Ministère attributaire :** économie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 16 août 1993, page 2512

**Réponse publiée le :** 27 septembre 1993, page 3216